



18ème Session du Conseil des droits de l'homme
Vendredi, le 30 Septembre 2011

EPU de la Papouasie-Nouvelle-Guinée

Intervenant : Biro Diawara

Madame la Présidente,

La RADDHO souhaite la bienvenue à la délégation de la Papouasie-Nouvelle Guinée et se félicite de l'esprit de transparence dans lequel elle a établi son rapport national.

Nous saluons la création d'une institution nationale des droits de l'homme qui doit certes contribuer positivement à mettre un terme aux violences policières, les tortures dans les lieux de détentions ainsi que les discriminations à l'égard des femmes et les malades du sida.

L'élévation du taux de mortalité infantile et maternelle reste malheureusement un déficit majeur à relever. Un effort doit être déployé par les autorités pour remédier cette situation.

Nous restons alarmés par la multiplication des meurtres et tueries des femmes âgées et des enfants accusés de sorcelleries.

Nous encourageons la délégation Papouane à mettre en place d'efficaces programmes de formation et de sensibilisation à l'intention des services de maintien de l'ordre et de ne pas permettre aux responsables de ces actes de rester impunies.

Conscient des difficultés considérables auxquelles ce pays fait face en matière de l'insuffisance de ses capacités pour l'amélioration des conditions de vie des enfants et des femmes, nous encourageons vivement une assistance technique et/ou financière de la communauté internationale d'accomplir ses objectifs de développement dans le domaine de la promotion et protection des droits humains.

Je vous remercie.